



ÉLECTIONS DU 14 AVRIL 2003

Les partis se prononcent sur l'avenir des HLM

Soucieuse de s'assurer que le prochain gouvernement du Québec va prendre soin de nos HLM, la FLHLMQ a demandé au PQ, au PLQ et à l'ADQ de prendre cinq engagements clairs en faveur de nos logements. Lisez attentivement leurs réponses, évaluez le degré de précision ou de floue de leurs engagements et tirez-en vos propres conclusions pour le jour du vote. Selon notre analyse à nous, c'est le Parti Québécois qui semble prendre les meilleurs engagements. C'est également lui qui a eu le mérite d'adopter la loi 49 qui instaure les comités consultatifs des résident-e-s.

Aux dernières élections, messieurs Bouchard et Charest avaient publiquement pris l'engagement de maintenir l'échelle des loyers dans les HLM à un taux d'effort de 25 %. Votre parti est-il prêt à prendre à nouveau un tel engagement ?

PQ : « Oui. Le gouvernement du Parti Québécois s'est engagé en 1998 à ne pas augmenter le loyer des HLM. Cet engagement a été respecté et le Parti Québécois le maintient. »

PLQ : « Un prochain gouvernement libéral entend maintenir l'échelle des loyers dans les HLM à un taux de 25 % du revenu des locataires. »

ADQ : « Le taux d'effort semble en hausse constante depuis 1998, alors que le cinquième des quelques 500 000 ménages locataires de Montréal consacrent 60 % et plus de leur revenu aux fins de logements. Il faut revoir l'environnement fiscal pour stimuler le privé afin qu'il puisse construire de nouvelles unités de logement locatif, tout en recommençant à construire du logement social. »



Seriez-vous d'accord pour accroître le rôle des comités consultatifs des résident-e-s, notamment en leur accordant un pouvoir de décision sur les règlements d'immeubles et les projets communautaires ?

LE DÉBAT DES CHEFS



PQ : « Oui, pour compléter et concrétiser la mise en place des comités consultatifs, il faut encore renforcer leur rôle. Un gouvernement du PQ rendrait obligatoire, pour les conseils d'administrations des OMH, de recueillir l'avis de leur CCR sur des questions qui concernent directement la vie quotidienne des locataires. »

PLQ : « Un gouvernement du PLQ s'assurera de la consolidation et du développement des CCR, reconnaissant les avantages d'une plus grande participation des locataires dans la gestion de leur milieu de vie. »

ADQ : « Comme la responsabilisation des individus est au cœur de notre programme, l'ADQ est réceptive aux désirs des résidents d'accroître leurs positions dans la gestion de leurs immeubles. Mais il faudra cependant développer des mécanismes d'imputabilité, au niveau régional et face aux ministères concernés, pour que le milieu en sorte gagnant. »

■

Votre parti serait-il d'accord pour accroître de 10 millions \$ le budget alloué à la modernisation des HLM pour qu'il passe de 50 à 60 millions \$?

PQ : « Oui, un nouveau gouvernement du Parti Québécois entreprendra les négociations nécessaires avec la SCHL pour augmenter le budget. Jusqu'à nouvel ordre, la gestion des HLM est régie par l'entente-cadre fédérale-provinciale de

1986 et toute modification de budget doit être négociée avec la SCHL. »

PLQ : « Le gouvernement dépense pour le parc de logements sociaux près de 50 millions \$ par année. Nous croyons qu'il est temps de donner plus de liberté aux offices d'habitation du Québec et aux municipalités dans l'entretien du parc de logements sociaux. »

ADQ : « L'ADQ entend regarder toutes les solutions envisageables, incluant une participation du privé dans la modernisation des HLM, tout en assurant un accès continu et abordable aux logements subventionnés. »

■

Seriez-vous d'accord pour regrouper les offices sur une base régionale, notamment les 400 qui administrent moins de 40 logements, afin de les rendre plus efficaces et plus professionnels ?

PQ : « Afin d'inciter les offices à se regrouper au niveau des MRC, un gouvernement du PQ permettra à un office régional de conserver les économies réalisées du fait du regroupement afin que ces ressources soient allouées aux réparations majeures et à l'entretien des logements. »

PLQ : « Un gouvernement du Parti libéral décentralisera la gestion des dépenses d'entretien et de réparation au niveau local en faisant confiance aux gestionnaires locaux appuyés par les comités consultatifs de locataires. »

ADQ : « L'ADQ est favorable à toute mesure visant à remettre davantage de ressources dans les services directs à la population. Et c'est sans parler des économies substantielles que devrait entraîner la fusion de différents offices d'habitation au Québec. »

■

Seriez-vous vous prêt à lancer un grand chantier de 8000 logements sociaux par année, dont la moitié en HLM ?

PQ : Le budget présenté par le gouvernement prévoit les fonds nécessaires pour la réalisation en cinq ans de 20 200 logements sociaux. Le Parti Québécois s'engage à ce que tous les montants transférés par le gouvernement fédéral soient alloués aux programmes québécois de logement social. »

PLQ : Le PLQ prendra les mesures nécessaires pour accélérer la construction des 6 500 nouvelles unités engagées dans le cadre des programmes ACCÈS-LOGIS d'ici 2007, et des 6 500 unités de logements abordables d'ici 2004. Il s'engage à investir toutes nouvelles sommes transférées du fédéral dans la constructions de nouveaux logements sociaux. »

ADQ : L'ADQ reste favorable au maintien des sommes allouées aux logements sociaux jusqu'en 2007. Cependant, il faut trouver des solutions pour que les constructeurs construisent. L'ADQ s'inscrit favorablement pour une participation accrue avec le fédéral s'il investit à nouveau dans son budget 2003. »

Pour contacter la fédération



Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec

1215, de la Visitation,
local 105, Montréal, H2L 3B5

Téléphone : (514) 521-1485
1-800-566-9662
Télécopieur : (514) 527-3403
Courriel : flhlmq@qc.aira.com